

Présents : 12

Absents : MM. RAPINAT, MOURLON, PUTOIS, BONVALOT

Pouvoirs : M. RAPINAT donne pouvoir à Mme WIECZOREK

M. PUTOIS donne pouvoir à M. DENORMANDIE

M. BONVALOT donne pouvoir à M. JANNY

M. BONVALOT est arrivé à 20 h 55

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la mise à l'ordre du jour du point suivant :

- **Coupes de bois dans la forêt communale : Etat d'Assiette 2017**

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 1 | Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 13 mars 2017

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 13 mars 2017.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 2 | Approbation du rapport annuel 2016 – Service Assainissement

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement pour l'exercice 2016.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 3 | Approbation du compte administratif 2016 et affectation du résultat 2016 – Service Assainissement

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le Compte Administratif faisant apparaître un excédent de clôture de **288 889.09 €**.

Le résultat d'exploitation 2016 sera reporté au budget 2017.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 4 Approbation du compte de gestion du receveur 2016 – Service Assainissement

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé en 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par le Maire, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 5 Redevance assainissement à appliquer aux abonnés pour 2018

Après examen des résultats d'exploitation 2016, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter les tarifs votés pour l'année 2017 soit :

- Abonnement unique : 98 € / an
- Part proportionnelle : 0.55 € / m3

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 6 Vote du Budget Assainissement 2017

Le Conseil Municipal adopte le budget à l'unanimité :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	298 153 €
DEPENSES	169 700 €
EXCEDENT	128 453 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	215 235 €
DEPENSES	215 235 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 7 Vote des taux d'imposition pour 2017

Le conseil municipal, fixe, à la majorité, les taux 2017 :

Taxe d'habitation	13.82 %
Taxe foncière (bâti)	11.68 %
Taxe foncière (non bâti)	14.33 %

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	1	

RAPPORT N° 8	Vote du Budget Unique 2017 - Commune
---------------------	---

Le Conseil Municipal adopte le budget à l'unanimité :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	1 182 370 €
DEPENSES	1 182 370 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	992 485 €
DEPENSES	992 485 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 9	Renouvellement de la convention avec la Société de Chasse de Piney – Saison 2017-2018
---------------------	--

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de renouveler dans les mêmes conditions la convention mettant à disposition d'une partie des bois communaux à la Société de Chasse de Piney pour la saison 2017-2018.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 10	Création d'une zone de préemption sur les lacs de la Forêt d'Orient au profit du Conservatoire du Littoral
----------------------	---

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité, de créer une zone de préemption sur les lacs de la Forêt d'Orient au profit du Conservatoire du Littoral uniquement sur la parcelle M 82 de 13 ha 18 a qui se trouve entre la route de Géraudot à Brévonnes et le lac bassin de l'Auzon.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	1	

RAPPORT N° 11	Classement d'un terrain communal en zone d'équipement
----------------------	--

Afin de pouvoir proposer une partie de la parcelle communale ZK 62 pour une surface de 75 ares au SIEDMTO, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de classer ce terrain en zone d'équipement ainsi que la déchetterie actuelle et l'ancienne carrière qui se trouve entre les deux.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 12	Proposition de vente d'un terrain communal au SIEDMTO pour accueillir une nouvelle déchetterie
----------------------	---

Pour éviter les nuisances d'une déchetterie à proximité des habitations qui bordent la zone des Plants et suivant les orientations choisies par le SIEDMTO, le conseil municipal autorise le maire à proposer la vente du terrain cadastré ZK 62 de 75 ares au prix de 3 €/m² au SIEDMTO pour y installer une nouvelle déchetterie ou de proposer de donner au SIEDMTO le terrain de l'ancienne carrière pour un agrandissement de la déchetterie actuelle.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 13	Coupes de bois dans la forêt communale
----------------------	---

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, l'inscription à l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2017, 3 parcelles situées à Villevoque et à Montaloir pour les parcelles de Gestion ONF 3.1 de 1 Ha 67, 3.2 de 2.46 Ha et 4.3 pour 0 Ha 56 dans le but d'améliorer ces parcelles en favorisant la régénération.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

QUESTIONS DIVERSES

- Information P.L.U,
- Cérémonie du 8 Mai,
- Informations Foire 2017,
- Préparation du 14 Juillet,
- Animation du repas des anciens : 9 septembre 2017
- Espace Santé : information sur les travaux à reprendre pour résoudre les problèmes d'isolation.

Séance levée à : 23 h 30